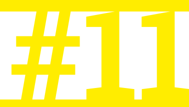
 

Audition numéro 

NANTES, LA LOIRE ET NOUS

Le 29 janvier 2015
Centre de Communication de l'Ouest

Thème de l'intervention
Caractéristiques d'une exploitation agricole et de ses pratiques

Intervenant
François Mosset

Auditions mode d'emploi. Les auditions publiques du grand débat ont toutes été menées sur le même modèle. Désigné par la commission du grand débat, chaque expert auditionné a présenté son propos durant 20 minutes. Suivait un temps de questions/réponses de 20 minutes animé par un binome membre de la commission - membre de l'équipe projet. L'audition était publique mais les participants n'étaient pas autorisés à poser des questions. 6 à 8 auditions pour chacun des 4 thèmes du débat ont été menées entre décembre 2014 et avril 2015.
Retrouvez les auditions filmées dans leur intégralité sur www.nanteslaloireetnous.fr/les-contributions

Intervenant

François Mosset
Agriculteur à Coueron

François Mosset fait partie des 400 agriculteurs qui exploitent et entretiennent les marais estuariens. Il s'est installé il y a 15 ans à Coueron. Il exploite 150 hectares dont 120 se situent dans des espaces de marais et possède 160 vaches pour environ 70 vélages par an. Il est adhérent du Syndicat des marais de Saint Etienne et de Couéron qui réalise et entretient les principaux aménagements hydrauliques sur les marais concernés.

En savoir plus sur les marais Nord loire: www.sage-estuaire-loire.org/territoires/9-marais-nord-loire.html

Résumé de l'intervention

Les 400 exploitations agricoles des marais estuariens disposent de sièges éloignés des terrains exploités du fait de la non constructibilté de ces derniers. Elles fonctionnent sur un principe de transumance à l'envers : l'hiver, les vaches sont „en altitude“ près des sièges d'exploitation, l'été elles descendent dans les marais. Le marais est irrigué par un réseau hydraulique de canaux et rigoles protégés par un ensemble d'écluses. Selon l'heure de la marée, on fait entrer et sortir l'eau : on évacue au maximum l'eau l'hiver et on la fait entrer l'été. Des syndicat de marais s'occupent de l'aménagement et de l'entretien des ouvrages.

Globalement, les agriculteurs exploitants du marais sont partisans d'une Loire apaisée pour un fonctionnement optimum du marais avec apport d'alluvions. Il y a aujourd'hui de vrais soucis avec la multiplication d'apports de vase et l'arrivée d'une eau trop salée, impropre à la consommation des bêtes. Par ailleurs, il est nécessaire de limiter la violence du flot : s'il est trop fort, la ligne de rive se dégrade et les ouvrages ne jouent plus leur rôle.

L'audition exhaustive sur www.nanteslaloireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques/6eme-audition-publique

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 11

Thème de l'intervention
Caractéristiques d'une exploitation agricole et de ses pratiques

Le 29 janvier 2015
Centre de Communication de l'Ouest

Le fonctionnement d'une exploitation dans le marais

La caractéristique des exploitations agricoles du marais est de disposer d'un siège éloigné des terrains exploités.

Des exploitations dispersées

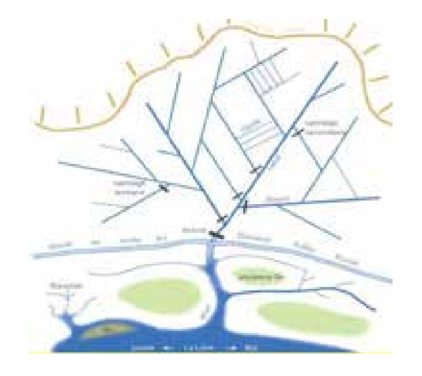
Le siège d'exploitation de François Mosset se situe sur le Sillon de Bretagne à 50-60 mètres d'altitude. 30 hectares sont regroupés autour de ce siège tandis que les 120 hectares restant sont situés dans le marais dans des parcelles très dispersées. L'éloignement du siège des parcelles exploitées est une caractéristique classique des exploitations agricoles du marais du fait de la non constructibilté du marais.

Un principe de transumance à l'envers

L'hiver, les vaches sont logées sur le terrain d'hivernage à côté du siège d'exploitation. Elles y restent jusqu'à la fin des velages qui ont lieu entre janvier et mai. Progressivement, on les descend vers les marais mais il faut pour cela attendre que les marées de printemps soient passées car elles peuvent inonder les terrains. A l'été, tous les animaux sont dans les marais. Ils remontent vers le siège d'exploitation en octobre-novembre. C'est un principe de transumance à l'envers. L'été, l'agriculteur récolte l'herbe et le foin dans les prés de vallée ; ils permettront de nourrir le troupeau l'hiver.

La gestion hydraulique du marais

Il existe un gradient d'altitude dans la partie inondable qui différencie les marais positionnés en flanc de coteaux, les prés de vallée et les prés d'ile. Les marais sont des cuvettes situées en dessous du niveau des prés de vallée et d'ile plus proches du fleuve. Ils sont le réceptacle des eaux qui s'écoulent du Sillon de Bretagne et des eaux de Loire lorsqu'elle déborde. Ils sont difficiles à vider d'où l'importance de la régulation hydraulique.





Le système hydraulique du marais : un vrai poumon

Le marais fonctionne comme un poumon avec un réseau hydraulique de canaux et rigoles qui irrigue chacune des parcelles. A l'entrée de chaque marais est disposée une grande écluse puis des écluses secondaires et tertiaires. Selon l'heure de la marée, on fait entrer ou sortir l'eau du marais. Le principe est d'évacuer au maximum l'eau l'hiver pour que les terrains ne soient pas trop inondés et de la faire entrer l'été pour faire pousser l'herbe et abreuver les animaux.

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 11

Thème de l'intervention
Caractéristiques d'une exploitation agricole et de ses pratiques

Le 29 janvier 2015
Centre de Communication de l'Ouest

Les syndicats de marais : une organisation collective pour la gestion hydraulique

12
agriculteurs sont installés sur les 3 000 hectares du syndicat du marais de Saint-Etienne et de Coueron.

LE CHIFFRE À RETENIR

Les syndicat de marais s'occupent de l'entretien du réseau primaire voire secondaire, les agriculteurs du réseau tertiaire. Il existe trois syndicats sur le nord Loire :

- le syndicat des marais du Syl et du Pré neuf autour de Savenay et Lavau-sur-Loire
- le syndicat des marais estuariens de Cordemais
- le syndicat des marais de Saint-Etienne et de Coueron

Ces syndicats regroupent les agriculteurs concernés (12 pour le marais de Coueron pour 3 000 hectares régulés) et décident des travaux à effectuer chaque année pour la gestion hydraulique du marais.

Les attentes par rapport à la Loire

« Si nous disposons d'une herbe de bonne qualité, c'est grâce aux alluvions de la Loire »

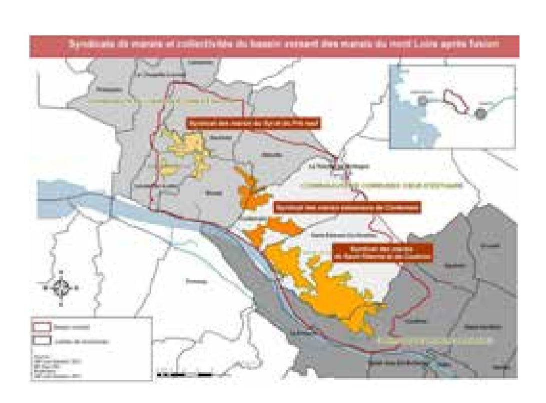
L'objectif des agriculteurs sur le marais est de maintenir un équilibre profitable pour la gestion agricole.

L'agriculteur a besoin des marées qui lui apportent des allluvions avec fertilisants et éléments minéraux. S'il dispose d'une herbe de bonne qualité, c'est grâce à l'eau de la Loire. Cependant parfois, la marée apporte de la vase, qui nécessite une entretien renforcé et même parfois 'évacuation des bêtes. L'augmentation du bouchon vaseux amène de plus en plus d'épisodes de débordements avec de la vase.

L'agriculteur n'aime pas non plus lorsque l'eau est trop salée : jusqu'à une certaine concentration, les bêtes peuvent boire de l'eau salée (c'est possible à Couéron) mais certains agriculteurs plus en aval sont obligés d'apporter des citernes ou de tirer des tuyaux pour abreuver leurs bêtes.

Les agriculteurs sont également en attente d'une Loire pas trop violente : si le flot est trop fort, la ligne de rive se dégrade et les ouvrages de sécurisation jouent moins leur rôle. De plus, ils subissent des dégradations, il sera bientôt nécessaire de réaliser des enrochements pour les sécuriser.

Globalement, les agriculteurs exploitants du marais sont partisans d'une Loire fluviale plutôt que maritime, une Loire apaisée qui permette un fonctionnement optimum du marais..



Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 11



questions / réponses

Thème de l'intervention
Caractéristiques d'une exploitation agricole et de ses pratiques

Le 29 janvier 2015
Centre de Communication de l'Ouest

Question 1.

Existe-t-il des conflits d'usage entre les différents pratiquants des marais ? On pense notamment à la gestion des niveaux d'eau.

Jean-Yves Martin, membre commission du débat

FM : Il n'y a globalement pas de conflit d'usage. Nous travaillons en concertation avec les chasseurs qui grace à leur action nous protègent du sanglier ou du ragondin qui causent beaucoup de dégats dans les marais. Concernant les promeneurs à vélo ou randonneurs, c'est parfois délicat. Trraditionellement les troupeaux ou des bêtes seules empruntent les routes du marais ; ca fait partie de la culture du marais. Mais les promeneurs ne savent pas toujours comment réagir et on aimerait bien qu'ils limitent les appels à la gendarmerie. Compte tenu de la dispersion de nos terres, nous ne pouvons pas régler le problème facilement.
Nadia Sanz Casas, coordinatrice de bassin versant à la communauté de communes Coeur d'Estuaire : Concernant le règlement d'eau, c'est un sujet qui sera travaillé en 2015 dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques engagé depuis 2011. Ce programme a notamment permis de restaurer les ouvrages hydrauliques. Ces travaux se font en concertation avec les agriculteurs pour maintenir l'activité agricole et apporter également une plus-value écologique et environnementale comme avec la mise en place de passes à civelles.

Question 2.

Le marais joue-t-il un rôle concernant la gestion des inondations ?

Elise Roy, membre commission du débat

FM : On gère le risque inondations dans une certaine mesure. Mais s'il y a une grande marée avec vent cumulé, l'eau passe à côté des portes et par dessus le bourrelet de rive, indépendemment des écluses. Cela prendra ensuite quelques temps à vider le marais. Mais attention à ce que le marais ne soit pas vu comme le vase d'expansion pour protéger Nantes des inondations. Je préfèrerais que l'on ferme un peu plus l'estuaire ou que l'on colmate un peu plus le chenal plutôt que d'ouvrir les portes annexes pour remplir les marais en cas de pépin.

Question 3.

Est-ce que l'urbanisation du Sillon a une incidence sur la qualité de l'eau dans les marais ?

Jean-Yves Martin

NSC : L'urbanisation du Sillon de Bretagne créé de plus en plus de surfaces imperméables sur lesquelles l'eau ruisselle. Les cours d'eau prennent des volumes disproportionnés par rapport à leur gabarit d'origine. Et ils n'ont qu'un seul exutoire : le marais puis la Loire. Le souci, c'est que l'on n'a pas toujours la main pour évacuer l'eau, tout dépend de l'heure de la marée et du coefficient. Concernant la qualité de l'eau, la présence du bouchon vaseux à Cordemais l'été est un véritable problème. Nous sommes obligés de fermer les trappes à civelles l'été pour éviter l'entrée de vase qui oblige à des programmes d'entretien et de curage plus fréquents. Par ailleurs, à hauteur de Bouée ou de Lavau-sur-Loire, nous devons vérifier le taux de sel l'été avant de faire entrer de l'eau. Un taux trop élevé est exclu pour le bon fonctionnement agricole.

Question 4.

Etes-vous concernés par les espèces invasives végétales ?

Jean-Yves Martin

FM et NSC : L'espèce la plus compliquée est la jussie. En effet, elle se reproduit par graine et par fragment : si elle dispose de conditions "idéales", en 15 jours elle peut doubler sa biomasse et prendre tout le volume de la douve ce qui nécessite des curages réguliers. Heureusement, la jussie n'a encore que faiblement pénétré sur les prairies elles-mêmes et reste cantonnée aux douves. Dès lors qu'il s'agit d'un sujet d'utilité publique, ce sont les collectivités qui injectent de l'argent pour l'arrachage manuel et mécanique de la jussie.

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 11